

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

23 JUIN 2008

**Présents :** MRS DEMERSSEMAN/ DUPRE /CHIVORET/ DUSAUSOY /MME LECLERCQ/  
MRS ROLAND/ GAUDRE/FABRE/LACHEREZ/PLICHON/ MOERMAN /MMES  
DUBOIS/ NEIRYNCK/OGIEZ.

**Absente excusée :** MME PEYRONIE (a donné pouvoir à M. ROLAND)

-----

Monsieur le Maire a remercié l'assemblée de leur présence.

Le quorum étant atteint la séance a été ouverte à 19H30.

Monsieur le Maire a félicité au nom du conseil municipal les organisateurs de la braderie et des « Peintres dans la rue ». Belle journée.

## Inauguration SODEMECA

Monsieur le Maire a informé être allé à l'inauguration de l'opération « BIDENDOM souffle pour vous » de la société SODEMECA sur la zone de Noyelles lez Seclin. Cette société a mis à disposition des personnels de la zone et des habitants du village, sur son parking un bidendom gonfleur permettant de vérifier gratuitement la pression des pneus notamment avant les départs en vacances.

Le compte rendu de la réunion précédente ne soulevant pas d'observation a été adopté à l'unanimité.

-----

## VOYAGE CULTUREL

Marc DUPRE a proposé un voyage culturel le dimanche 28 Septembre au château de Pierrefonds avec visite guidée du château, déjeuner libre à Senlis et visite guidée de Senlis.

Il a été décidé de retenir l'autocariste LAPAGE et de fixer la participation des noyellois à 12€ pour les adultes, 9€ pour les enfants de + de 10 ans et de prévoir sur le « Noyelles info » la clause de non remboursement.

## PARTENARIAT AVEC L'ECOLE DE MUSIQUE DE WATTIGNIES

Monsieur DUPRE a proposé à l'assemblée de poursuivre les démarches afin de finaliser le partenariat entre l'école de musique de Wattignies et la commune.

Ce partenariat permettra un accès à la musique plus facile pour les enfants de Noyelles, la valorisation de la musique à l'école par l'intervention d'un d'artiste (artiste musicien intervenant) qui pourrait peut-être déborder sur l'accueil du mercredi.

A été adopté à l'unanimité.

## COMMISSION ECOLE

Monsieur DUPRE Adjoint a informé avoir eu une réunion de commission Ecole avec le personnel enseignant durant laquelle le partenariat avec l'école de musique, l'accueil du mercredi et l'aide aux devoirs ont été abordés et ont reçu un avis favorable de la part du personnel enseignant.

### Activités du mercredi

Monsieur DUPRE Adjoint a rappelé qu'à la rentrée les enfants n'auront plus classe le mercredi matin (actuellement 3 mercredis sur 4 étaient scolarisés). Il a été décidé de créer un CLSH du mercredi pendant les périodes scolaires.

Les inscriptions se feront par mois pour une journée, une demi-journée avec ou sans repas.

Les horaires ont été fixés comme suit :

9H00 – 17H00 à la journée

9H00 – 11H45 ou 13H30 – 17H00 demi-journée sans repas

9H00 – 13H30 ou 11H45 – 17H00 demi-journée avec repas

Les tarifs ont été fixés comme suit :

#### *Tarifs noyellois*

Quotient familial	Tarif journalier	Tarif demi-journée sans repas
A	3,19€	0,43€
B	4,12€	0,90€
C	5,66€	1,67€
D	6,95€	2,31€
E	7,25€	2,46€

#### *Tarifs extérieurs*

Quotient familial	Tarif journalier	Tarif demi-journée sans repas
A	7,52€	2,60€
B	8,65€	3,16€
C	9,88€	3,78€
D	11,12€	4,40€
E	12,36€	5,00€

Pour les enfants inscrits à la demi-journée le prix du repas sera facturé en plus.

Concernant l'encadrement Monsieur DUPRE a proposé de confier la direction de ce centre à Madame BARKA et de reconduire son contrat à raison de 17H30 de durée hebdomadaire. Durée qui sera augmentée pour la préparation des CLSH de Toussaint et de Noël.

Garderie possible.

A été adopté à l'unanimité.

### Formation BAFA

Monsieur le Maire a informé que le personnel devant assurer l'accueil du mercredi doit être titulaire du BAFA. Or seul un de nos employés possède ce diplôme. Considérant le coût de cette formation (environ 800€) il a été proposé que la municipalité prenne en charge le coût de la formation BAFA pour l'ensemble du personnel féminin de la commune même si tous les agents ne sont pas affectés à l'accueil du mercredi. Cette formation sera également bénéfique pour les personnes en charge de la garderie matin et soir.

A été adopté à l'unanimité.

### Contrat restauration scolaire

Le conseil municipal à l'unanimité a accepté le renouvellement du contrat restauration scolaire du 1<sup>er</sup> Septembre 2008 au 31 Août 2009, le pris du repas enfant et adulte à 2,32€ et les repas pique-nique à 2,67€ pour les enfants et 3,67€ pour les adultes.

L'assemblée a été informée que courant le mois d'octobre un projet de marché en procédure adaptée sera proposé à la commission cantine pour lancer la procédure du second trimestre 2009 pour la rentrée 2009/2010.

### VOYAGE A LA PANNE

La date du voyage à LA PANNE a été fixée au samedi 2 Août. Une participation de 3€ sera demandée.

A été adoptée à l'unanimité .

### PROCEDURE ADAPTEE ECLAIRAGE PUBLIC ZONE INDUSTRIELLE

Monsieur CHIVORET Jean Paul a informé l'assemblée que l'ouverture des plis et l'analyse des offres a donné les résultats suivants :

<b>Entreprise</b>	<b>montant TTC</b>	<b>Délai de réalisation</b>	<b>Notation</b>
Spie	23793 €	8 semaines	88,75/100
Forclum	24870 €	10 semaines	81,99/100
SEV	24120 €	11 semaines hors congés	82,67/100
ETDE	28505 €	5 semaines	88,45/100

Il a été décidé de confier les travaux à la société SPIE et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché.

### **CHALET DE JARDIN BAC A VEGETAUX**

Monsieur CHIVORET a rappelé à l'assemblée qu'une consultation a été lancée pour l'acquisition d'un abri de jardin qui sera installé où se situe le bac à végétaux, pour abriter la personne surveillant le dépôt.

Les entreprises Thierry LEMAN, DESTOMBES, KIP, JARDIN DEPOT ont été consultées.

JARDI DEPOT ne réalise pas la pose et ne fournit pas d'abri de jardin traité autoclave.

Thierry LEMAN	1 440€T.T.C.
DESTOMBES	1 422€T.T.C.
KIP	1 530,88€T.T.C

La commission a proposé de retenir la société Thierry LEMAN compte tenu d'un système de montage plus élaboré.

A été adopté à l'unanimité.

### **NETTOYAGE DES LAMPADAIRES DE LA COMMUNE**

Une consultation pour le nettoyage des lampadaires à vasques ouvertes a été lancée.

Les entreprises THEYS, CLEANNING et DERICHEBOURG ont été consultées. L'entreprise THEYS n'a pas répondu.

La commission travaux a proposé de retenir l'entreprise DERICHEBOURG pour la prestation de base 1 113,32€T.T.C. et l'option 2 pour les fontainebleau et les EP 145 : 414,72€ soit un montant total T.T.C. de 1528,04€

A été adopté à l'unanimité.

### **REMISE A NIVEAU DU TERRAIN DE FOOT**

La consultation pour la remise à niveau du terrain de football a été lancée.

Les entreprises ISS, FERNANDEZ et ESPACES VERVISCH ont été interrogées. L'entreprise ESPACES VERVISCH n'a pas répondu.

ISS	7 924,70€T.T.C.
FERNANDEZ	8 132,80€T.T.C

La commission a proposé de retenir la société ISS pour un montant de 7 924,70€T.T.C.

A été adopté à l'unanimité.

## CALENDRIER DES CONSEILS MUNICIPAUX

### Conseils municipaux : 19H30

1 septembre  
29 septembre  
27 octobre  
24 novembre  
15 décembre  
26 janvier 2009

### Réunions de bureau : 19H00

26 août  
23 septembre  
21 octobre  
18 novembre  
9 décembre  
20 janvier 2009

Concernant le séminaire des élus la date du 29 novembre a été retenue.

## QUESTIONS DIVERSES

### CONSOMMATION D'EAU AU STADE DE FOOTBALL

Une facture très importante a été reçue pour le stade de football. Une recherche de fuite a été infructueuse.

La facture sera contestée.

### VISITE A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Monsieur DUSAUSOY a informé l'assemblée que dans le cadre de sa délégation il a la possibilité de faire visiter l'assemblée nationale aux membres du conseil municipal et leur conjoint le vendredi 26 Septembre.

### RELAIS TERRITORIAL LMCU

Monsieur le Maire a informé avoir reçu Monsieur CASTELAIN qui est le relais territorial de LMCU. Celui-ci a confirmé que LMCU ne serait pas opposé à la fermeture du chemin longeant la becque à la condition que la commune prenne en charge les barrières.

Monsieur DUSAUSOY rappelle que cela avait déjà été décidé au conseil municipal. Les barrières avaient été achetées.

L'avis des communes de HOUPLIN et EMMERIN avaient été sollicités. Seul EMMERIN avait répondu.

Monsieur le Maire va prendre contact avec Monsieur FOUCART Maire de HOUPLIN.

## **QUESTIONNAIRE ORAGE**

16 questionnaires ont été retournés.

3 sont indépendants des derniers gros orages.

Des travaux sont à faire, la pente est trop faible. Le soucis est qu'actuellement il n'y a pas de budget prévu à LMCU. Il y aura une réflexion à mener au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre sur les demandes du contrat de territoire qui a une durée de 6 ans.

Une date pour une réunion de travail sera à fixer en septembre.

## **TRANSPORT A LA DEMANDE**

Des contacts sont pris actuellement afin de mettre en place le transport à la demande par Transpole. Le demandeur devra appeler la veille et sera transporté d'un arrêt bus à un autre arrêt à la demande.

## **ABRIS BUS**

Des négociations sont en cours afin d'obtenir un abris bus en face de l'actuel à l'intersection de la rue du Marais et rue d'Ancoisne et un autre en face de chez le docteur MAILLE.

## **DEMANDE DE MONSIEUR MAGRO**

Monsieur le Maire a informé qu'il a été saisi d'une demande de Monsieur et Madame MAGRO rue du Château qui souhaitent acquérir une bande de terrain le long de leur propriété.

Monsieur le Maire a rappelé qu'ils avaient déjà acquis un morceau de terrain du parc de jeux il y a plusieurs années pour agrandir leur garage. Le conseil municipal à l'unanimité, considérant d'éventuels projets de réaménagement du terrain de jeux, n'a pas souhaité s'engager actuellement.

## **THEATRE D'IMPROVISATION**

Monsieur le Maire a informé avoir eu un peu plus d'informations sur la demande de Madame FLAMENT.

Cette association comprend 15 à 20 personnes dont 5 noyellois. Ils ont souhaité une salle une fois par semaine en contre partie ils ont prévu de réaliser un spectacle par an. La petite salle Caulier étant disponible le mercredi soir, le conseil municipal a accepté de leur mettre à disposition.

## **RAPPEL HORAIRE PERSONNEL DES ECOLES**

Monsieur le Maire a rappelé à l'assemblée la demande de Madame DEMON concernant un rappel sur la quantité de travail des agents affectés à l'école.

En effet, depuis 2000 suite à une réorganisation du planning et des vacances scolaires les agents ont été amenés à travailler 36 semaines alors que leur emploi du temps était calculé sur 35 semaines. Néanmoins il a été rappelé que chaque année les agents ont été reçus en entretien et que jusqu'à  
SL/MD/418

ce jour personne n'a fait mention de ce fait. De plus les emplois du temps ont été revus en 2002 et 2005, les agents les ont signé.

Concernant les rappels, la commune ne peut calculer de rappel au delà de 4 ans sauf si l'assemblée a décidé de passer outre la prescription quadriennale.

Le conseil municipal a décidé de calculer les rappels sur une période de 8 ans et de revoir les fiches horaires pour la rentrée.

### **ASSOCIATION**

Madame WALLART a remercié la municipalité pour le prêt de la salle et l'aide apportée lors de leur rassemblement.

### **ESPACE PUBLICITAIRE**

Une première réunion a été prévue le lundi 8 septembre 2008 à 19h00.

### **BURKINA FASIO**

La municipalité a accordé une subvention de 110€ à chacun des deux jeunes Noyellois participant au voyage. La municipalité de SECLIN participant à la même hauteur pour les Seclinois y participant.

### **ESPACES VERTS**

Monsieur DUSAUSOY fait part de nombreuses remarques de Noyellois sur l'entretien des espaces verts de la commune.

Monsieur CHIVORET a rassuré l'assemblée, le retard va être résorbé mais nous faisons face à une année spéciale :

- beaucoup de pluie suivie de soleil ce qui a favorisé la pousse des herbes sauvages.

Il a rappelé néanmoins que les plantations ont été faites avec 15 jours d'avance et que tout serait prêt pour le passage du jury.

-----

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisées la séance a été levée à 23H20.